

PERMANENCES CCAS
1 AVENUE DE L'EUROPE 31600 MURET
TEL : 05.61.51.90.50

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Espace Ecoute Parentalité (9 h à 12 h)	CIDF (14 h à 16 h 15) 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi
	CAP Emploi Handipro 31 (9 h à 12 h)	France Victime 31 (14 h à 17 h) 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi
MARDI	SPIP (9h à 12h) 3 ^{ème} Aide a la Tutelle Familiale mardi du mois (9 h 30-12 h 30)	SPIP (14 h à 17 h) Conciliateur (14 h 15 à 15 h 45)
MERCREDI	CAP Emploi Handipro 31 (9 h à 12 h) Huissiers (9 h 30 à 11 h 30) le 3 ^{ème} mercredi	Avocats (14h à 16h40) Espace Ecoute Parentalité (13 h 30 à 16 h 30 à ROQUES)
JEUDI	Espace Ecoute Parentalité (9 h à 12 h)	SPIP (14 h à 17 h)
VENDREDI	UDAF (9 h à 12 h) Défenseur des droits (9 h à 12 h) le 2 ^{ème} et le 4 ^{ème} vendredi	

Ces permanences fonctionnent uniquement sur rendez-vous